Association des quartiers de la place Clichy
et des avenues de Clichy et Saint-Ouen

n° 22 hiver 2010/2011

LE BULLETIN DE déCLIC 17/18

Tram T3 · porte POUCHET · zac CLICHY-BATIGNOLLES · parc MARTIN LUTHER KING · gare de ST-OUEN · Place de CLICHY · LE BAL

NOTRE QUARTIER CHANGE

Ces derniers mois, *dé*CLIC agit sur plusieurs fronts !

■ Gare de Saint-Ouen Ornano

Attendu depuis dix ans, le processus de rachat de la gare par la Ville de Paris est amorcé. Il permettra, on l'espère, l'ouverture d'un équipement qui bénéficie au quartier.

Voir page 5.

■ La place Clichy fait peau neuve

Inaugurée le 3 novembre 2010, la place Clichy, rénovée et embellie, est plus accueillante aux piétons.

voir pages 6 et 7.

Photo. J-L Dieci

CLICHY BATIGNOLLES

Photo. J-L Dieci

■ Concertation Clichy-Batignolles

déCLIC 17/18 est partie prenante des ateliers citoyens et des réunions publiques au cours desquels usagers, associations et aménageurs débattent des différents volets du projet.

Voir page 11.

■ Le tram T3, prolongement annoncé

Le tram T3, qui atteindra la porte de la Chapelle en 2013, sera prolongé jusqu'à la porte d'Asnières en 2016. L'association sera partie prenante de la concertation.

Voir page 18.

Agir avec *dé*CLIC 17/18

Ce que vous pouvez faire :

► diffuser le Bulletin, faire connaître www.declic1718-paris.org ;

► proposer des sujets, photos, dessins pour le site internet et le Bulletin ;

► participer à des réunions publiques, groupes de travail, actions : ZAC Clichy-Batignolles ; aménagement des avenues de Clichy et de Saint-Ouen ; amélioration du tissu commercial et de l'habitat, etc. ;

► interpeller les pouvoirs publics, les services techniques et les élus ;

► faire adhérer à *dé***CLIC 17/18** pour en renforcer l'indépendance financière : l'association ne reçoit pas de subventions ;

► participer à l'assemblée générale de l'association.

*dé***CLIC 17/18**, c'est 300 adhérents.

A bientôt !

Des lecteurs nous écrivent

Le 8 novembre 2010

Monsieur,

Votre article dans votre Journal portant le n°21 concernant «Des loyers trop élevés, des trottoirs qui découragent la promenade: le commerce de nos quartiers au miroir de la rue des Dames» a attiré toute mon attention.

Je dois vous informer que la mairie du 17e arrondissement soutient l'Association et ses actions.

Le projet de vente au déballage impliquant la fermeture des rues des Dames et Nollet (partiellement) a été refusé pour des raisons de sécurité par la Préfecture.

Je tenais à vous apporter cette précision qui ne figure pas dans votre journal ; Je vous prie d'agréer, cher Monsieur, en l'assurance de mes salutations distinguées.

Geoffroy Boulard
Adjoint au Maire du 17e arrondissement,
chargé du commerce et de l'attractivité économique

Le 23 octobre 2010

Bonjour,

Ayant constaté que le RoissyBus passe par la Place Clichy, endroit stratégique où circulent plusieurs lignes de métro (la 13 et la 2) et de nombreux bus (pas moins de sept ! 30, 54, 68, 74, 80, 81, 95) dans un quartier qui de plus abrite beaucoup d'hôtels pour les touristes internationaux, je pense qu'il serait bienvenu que le RoissyBus prévoit un arrêt sur cette place située au croisement de quatre arrondissements (les 8e, 9e, 17e et 18e).

*L'association dé***CLIC** *pourrait-elle étudier ce dossier, voire rencontrer les responsables concernés ?*

Merci à l'avance

Catherine Humblot
Résidente du 17e arrondissement

Merci d'accorder votre attention aux annonceurs qui, par leurs encarts publicitaires, soutiennent l'effort d'information de *dé*CLIC 17/18

***dé*CLIC 17/18**
3 rue Etienne Jodelle - 75018 Paris
tél 01.42.94.07.75. www.declic1718-paris.org

Pourquoi une association ?

On le sait depuis pas mal d'années, la vie n'est pas un long fleuve tranquille**.** Il y eut des années où on avait l'impression qu'on n'avançait guère, où on évoquait une fois encore le Jardin des Deux Nèthes, l'école publique de la rue Cavallotti... Et il est vrai que ces résultats bien réels, c'est pour une bonne part grâce à l'obstination de *dé***CLIC 17/18** qu'ils ont été obtenus. Mais si les souvenirs ça réconforte parfois, ces réussites commençaient à se faire lointaines.

Voilà que, depuis quelques temps, dans notre quartier, des Batignolles aux Epinettes, des Grandes Carrières à la Place de Clichy, on enregistre de vraies améliorations.

C'est la Place de Clichy transformée (mieux réussie que les Boulevards Clichy-Rochechouart rénovés 6 ans plus tôt).

C'est aux Epinettes, grâce au volontarisme de l'opération Vital Quartier conduite par la SEMAEST, l'ouverture de ces commerces de proximité qui pourraient marquer le renouveau de ce quartier.

C'est, annoncé pour 2011, le lancement des mini bus de la Traverse 17/18 qui maillera étroitement les Batignolles, les Epinettes et le nord des Grandes Carrières.

C'est, impasse de la Défense, à deux pas de la place Clichy et face au jardin des Deux Nèthes, l'ouverture du BAL des Amis de Magnum Photos. Le BAL devrait « tirer vers le haut » ce morceau de l'avenue de Clichy qui était tombé si bas (qu'on se rappelle l'état du secteur Capron-Lathuille vers 1995), et où il reste pas mal à faire…

C'est, on l'a appris le 3 novembre 2010, la réhabilitation de l'avenue de Clichy, dans un premier temps entre la place et la Fourche.

En fait, ces améliorations assez spectaculaires, qui arrivent en même temps, notre association les demandait depuis des années, prenait des contacts et oeuvrait pour leur achèvement. Certes ce sont les élus qui prennent les décisions, mais nous avons contribué à ce que celles-ci ne puissent être davantage retardées, voire enterrées.

Pourtant des points noirs perdurent, parfois plus « parisiens » que spécifiques à notre quartier.

C'est le cas de la prostitution qui prospère et s'étend dans le haut de l'avenue de Clichy.

C'est le cas du stationnement sauvage (y compris dans les couloirs de bus) et du stationnement des deux roues motorisées sur les trottoirs. La Police Nationale, régulièrement alertée, ne doit pas renoncer plus longtemps à faire appliquer la loi, notamment place Clichy et dans les rues adjacentes.

C'est la privatisation de l'espace public par des étalages illégaux ou des terrasses qui profitent de l'élargissement des trottoirs pour augmenter leur emprise, ou encore les panneaux publicitaires démesurés. Là, c'est de la responsabilité des services de la Ville. Les projets de l'Adjointe au Maire de Paris chargée du commerce permettent-ils d'espérer des améliorations rapides ?

Il faudra du temps pour régler ces questions : les négligences et les mauvaises habitudes sont tenaces. Nous attendons de nos élus qu'ils relaient ces demandes et nous devrons, éventuellement avec d'autres associations parisiennes, rappeler aux uns et aux autres les exigences des habitants.

Le travail d'une association, c'est savoir écouter les demandes des habitants, et s'en faire le relais à bon escient auprès des élus et des services techniques en sachant trouver le soutien nécessaire auprès des média. ■

Photo. J-L Dieci

LE BAL, impasse de la Défense

Photo. J-L Dieci

La place Clichy rénovée.

LE BULLETIN DE DECLIC 17/18 N°22
hiver 2010 - prix 1 € - 4000 exemplaires

Directeur de la publication : Philippe Limousin. **Contributions** : Jean-Louis Dieci, Vito d'Alessandro, Jean-Bernard Gonzales, Marie-Claire Klode, *trésorière,* Joëlle Le Morzellec, *secrétaire générale,* Philippe Lefrançois, Françoise Limousin, Pierrette Mani, Françoise Mousel, Barberine d'Ornano, Cécile Urbain • Son contenu n'engage que ses auteurs • Tous droits réservés • **Photos :** J-L Dieci, C. Urbain, *dé***CLIC 17/18** • **Crédits photographiques :** la rédaction sauf mention contraire • **Mise en page**: B. d'Ornano • **Impression :** Imprimerie Expressions II 10, rue Bisson 75020 Paris • **Relations avec les annonceurs :** Ph. Limousin. P. Mani • **Couverture :** le quartier se transforme par J-L Dieci.

Photo. J-L Dieci

Recyclage : seconde vie, nouvelle vie

Deux lieux de récupération et de création

Le quartier peut s'enorgueillir de compter deux lieux d'exception pour le développement durable : Recycl'ère et Interloque.

Au numéro 16 de l'avenue de Saint-Ouen, le regard du passant est attiré par ce vaste espace coloré qu'est l'atelier-boutique de Lyne Beaulieu.
Dans ce cadre très branché, façon loft outre Atlantique, il y a le coté boutique avec des sacs, trousses, portefeuilles, cartables, housses de guitare…confectionnés à partir de la récupération de bâches, de chambre à air de vélo, de plastique… et le côté atelier, un espace pour découper les bâches juxtaposant le petit bureau des modélistes qui préparent prototypes et patrons, à partir des idées de Lyne. Chaque création est unique.

Certains trouveront les prix un peu élevés pour le quartier (98 euros pour le sac trapèze, l'objet culte de sa collection ; 5 euros pour une petite trousse). Si Lyne en a conscience, elle explique que pourtant ils sont calculés au plus juste.

En effet, si tout peut se transformer, il faut souvent une manipulation importante. «*Trouver les entreprises partenaires et aller chercher la matière de récupération prennent beaucoup de temps. Nous devons avoir aussi de grands espaces pour le stockage et le nettoyage. Une fois la bâche ou la chambre à air lavée et découpée, nous l'expédions dans des CAT (Centres d'aide par le Travail) pour la confection. Ces ateliers auront au préalable reçu les patrons et les embouts de pressage*.»

Cette démarche éco-citoyenne, Lyne, au bel accent québécois, la revendique. « *J'ai aussi le projet de faire travailler à la maison. Cela offrirait un complément financier à des personnes au revenu modeste (retraités ou salariés à temps partiel par exemple). Ce type de façonnage à domicile est très courant au Canada et nettement moins difficile à mettre en place qu'en France.* »

Lyne voudrait aussi partager ce large espace avec d'autres artistes à la démarche similaire à la sienne. Cependant, comme pour elle, la patronne ne transigera pas sur la qualité de la création et sa réalisation.

« Rien ne se perd, tout se transforme »

Aquelques stations de bus, de Recycl'ère, Interloque redonne vie aux déchets ménagers. Cette association dont la devise est « *Rien ne se perd, tout se transforme* » est aujourd'hui une entreprise reconnue dans Paris. Le succès est tel qu'elle ne cesse de s'agrandir : deux nouveaux espaces rue des Cloÿs en plus de ceux de la rue de Trétaigne. Elle peut également se vanter d'avoir été lauréate du concours Challenge des Quartiers 2004.

Les habitants sont invités à venir déposer leurs encombrants, vêtements, et déchets type piles ou cartouches d'imprimante plutôt que de les jeter. Avec ses deux camionnettes, Interloque peut aussi se déplacer, une fois le rendez-vous pris.

Dans le bric à brac du 14 de la rue des Cloÿs, se mêlent objets de brocante (dont une partie a été réparée) et les créations de quelques uns des 11 salariés d'Interloque comme cette table basse réalisée à partir de pneus et de pochettes de DVD, ou ce miroir encadré d'un circuit automobile et de sa petite voiture, ou encore ce lampadaire fait de bidons, canettes…

Un style qui n'est pas toujours au goût de chacun mais le choix est vaste. L'on peut également regretter que le travail soit parfois un peu bâclé.

Nelson, l'un des permanents, explique que chacun a sa place au sein de cette ressourcerie. « *Une partie du groupe récupère, d'autres trient. Nous avons les spécialistes du livre, du textile, de l'électrique, de l'informatique etc. Puis les objets seront soient revendus en l'état, soient restaurés, soient réparés. Quant aux autres, ils deviendront matière première pour une nouvelle existence : par exemple mes vinyles se sont transformés, en les chauffant et en les modelant, en vide-poches.* » dit-il avec une pointe de fierté. Par roulement, ils assurent l'accueil en boutique. L'association se veut être également *« un centre de resocialisation, de redynamisation d'un public adulte fragilisé* »

Mais Interloque veut aller encore plus loin dans sa démarche citoyenne « e*n menant une action quotidienne de sensibilisation du grand public et en proposant des ateliers d'éducation à l'environnement pour les écoles.* » selon son président Gian Carlo Pinna. ■

Pratique

Recyl'ère, 16 avenue de Saint-Ouen, 75018 Paris. Tél. : 06 18 27 28 00.
Du mardi au samedi de 14h30 à 20 heures.
Site : www.recyclere.fr

Interloque, 7-7ter-8 rue de Trétaigne et 14 rue des Cloÿs, 750178 Paris.
Tél. : 01 46 06 08 86
Du lundi au samedi de 10 à 13 heures et de 14 à 19 heures
Site : http://interloque.com/

Petite ceinture, grands espoirs

Gare de Saint-Ouen : enfin une décision

Quatre gares parisiennes de Petite Ceinture dont la gare de Saint-Ouen sont classées en « Protection Ville de Paris ».

*dé***CLIC 17/18** dénonce depuis des années l'état calamiteux de cette ancienne gare de Petite Ceinture reconstruite en 1889 et fermée aux voyageurs depuis 1934**.**

La SNCF et, depuis 1997, Réseau Ferré de France (RFF) ont loué ce bâtiment à différents commerces. On connut Darty qui traversa l'avenue de Saint-Ouen pour s'installer dans ses meubles.

Lui succédèrent d'improbables bazars qui caparaçonnèrent de tôles ce joli petit bâtiment, dans un concours d'enseignes agressives avec, en prime, l'étalage des marchandises sur le trottoir (voir notre site internet et nos Bulletin n°14-15 et 18).

RFF ne semblait pas autrement gêné des errements de ses locataires successifs en procès avec la Ville de Paris.

On voit enfin le bout du tunnel après le classement de quatre gares parisiennes de Petite Ceinture dont la gare de Saint-Ouen en « Protection Ville de Paris » à la suite d'un vœu de la Commission du Vieux Paris, le 21 février 2008.

Le dossier est maintenant piloté par le Secrétariat Général de la Mairie de Paris et la Ville est en négociations avancées avec RFF pour le rachat de ces quatre gares.

Quel usage pour celles-ci après leur rachat et, notamment, pour les quelques centaines de mêtres carrés de la gare de l'avenue de Saint-Ouen ?

*dé***CLIC 17/18** a établi des contacts suivis avec des comités de citoyens, trois Conseils de Quartier du 18è concernés également par le devenir de la gare Clignancourt-Ornano et le Conseil Consultatif de Quartier Porte d'Orléans-Jean Moulin dans le 14è dont le travail pour la réhabilitation de la gare avenue d'Orléans est un exemple à suivre.

Pour nous, pour nous tous, les gares rachetées par la Ville devront accueillir des activités sociales et/ou culturelles répondant aux besoins des habitants du quartier. Les études préalables à leur rénovation doivent prendre en compte cette préoccupation . ■

4 activités qui redonnent vie à un quartier -photo J-L Dieci

De nouvelles activités redonnent vie au quartier Epinettes-Guy Môquet

Le 12 octobre 2010, en présence notamment de Mme Kuster, maire du 17ème arrondissement, de Mme Cohen Solal, adjointe au maire de Paris, de Mme Gachet, conseillère de Paris, M. Ducloux, président de la SEMAEST (Société d'Economie Mixte d'Aménagement de l'Est Parisien), et de M. Janan, président de l'ACAJA, ont été inaugurés quatre commerces du quartier Epinettes-Guy Môquet.

Philippe Ducloux ne boudait pas son plaisir de voir ces quatre projets menés à bien et affichant déjà une petite réussite. En effet, la SEMAEST tente depuis 25 ans de développer les activités économiques de certains quartiers. Pour cela, elle rachète des commerces vacants, les rénove, les loue à des prix corrects. "*Protéger les petits commerces de proximité c'est aussi maintenir un lien social dans un quartier* " estime son directeur. Un voeu que *dé***CLIC** avait formulé il y a quelques années auprès de la SEMAEST.

Cette soirée de satisfecit général s'ouvre avec la visite à la boulangerie Cmey, 68 rue Guy Môquet. Mme et M. Aberrane, jeune couple jovial et énergique dont la spécialité est le pain traditionnel aux céréales, ne tarissent pas d'éloges sur le quartier. Ils sont ravis d'avoir leur propre commerce après avoir travaillé pour un patron près de l'Hôtel de Ville de Paris.

A quelques centaines de mètres, les personnalités découvrent, au 28 de la même rue, un petit cocon fort bien décoré. La boutique de Sylvie Jouve "Les enfants d'abord" est dédiée aux vêtements pour enfants. La patronne a profité d'un plan de reconversion pour réaliser un vieux rêve. "*J'adore les enfants, je préfère donc travailler pour eux que dans une banque comme je le faisais. Un tel espace manquait dans le quartier qui compte de nombreuses familles.* "

Les élus poursuivent leur périple vers Pollen Diffusion, au 101 de la rue des Moines. Une jeune équipe qui grandit de mois en mois selon l'un des employés (le patron, Benoît Vaillant, est malheureusement indisponible). L'entreprise est installée depuis quelques mois dans ce bel espace de 80 m2. Elle assure la diffusion pour des éditeurs indépendants et travaille essentiellement avec des libraires eux-mêmes indépendants (dont quelques uns du quartier). Leur catalogue axé sur le livre de jeunesse s'enrichit néanmoins d'un rayon beaux-arts, photos et romans.

Cette soirée inaugurale se termine chez Turbulon (41 rue Pouchet). Juliette Siedl propose poussettes, lits, sièges auto... et petit matériel pour bébé. Elle combine l'activité de sa boutique avec un site en ligne. Cette jeune maman dynamique a su se faire connaître au-delà du quartier par une initiative originale : la location de matériel de puériculture neuf pour bébé. Selon elle " *aujourd'hui les parents hésitent à acheter du matériel (souvent coûteux) qui ne sera utilisé que quelques mois, et qui de plus va encombrer les petits appartements parisiens, ils préfèrent donc le louer*."

Quatre projets différents, mais surtout quatre activités qui redonnent vie à un quartier et laissent espérer un arrêt au délaissement du commerce proximité.■

Place de Clichy,

c'est vraiment mieux, et pourtant…

Photos JL-Dieci

Voilà des années qu'on l'attendait, la rénovation de la place de Clichy ! On sait dans quel état elle était : terre-plein central amputé depuis 50 ans, défoncé et transformé en parking à motos, platanes à l'agonie, traversée des piétons très difficile, circulation automobile infernale. Ce n'était plus une place, un lieu de rencontre urbain, mais un carrefour. Depuis des années, *dé*CLIC 17/18 demandait cette rénovation, bulletin après bulletin.

Enfin lancée, cette rénovation fut préparée par une vraie concertation de plusieurs années: réunions publiques, où furent présentées diffférentes variantes, rencontres avec les partenaires dont *dé*CLIC 17/18.

Pour les travaux, de novembre 2009 à septembre 2010, les délais ont été tenus.

Le terre-plein élargi est dallé de granit (mais il faudra scrupuleusement l'entretenir), les platanes agonisants remplacés par des micocouliers increvables (un peu riquiqui), des pistes cyclables et des parkings à vélos (déjà envahis par les motos), des trottoirs élargis (mais il est des terrasses qui privatisent le nouvel espace accordé aux piétons).

La circulation automobile reste folle.

Le terre-plein central n'est plus coupé en face de la rue de Douai mais des 2 roues motorisés venant de cette rue le traversent allègrement d'un coup d'accélérateur pour aller vers l'ouest (on ne voit pas la police).

Le stationnement sauvage continue à sévir, surtout côté sud où les bus ne circulent pas en couloir protégé le long du terre-plein, ce que préconisait *dé*CLIC 17/18. On y viendra.

Les taxis n'ont pas encore trouvé leur place après le déplacement de la station rue de Clichy. L'inversion du sens unique rue de Parme, étudié par la Ville, aurait facilité l'arrivée des taxis dans le haut de la rue de Clichy. Il n'est pas trop tard pour bien faire.

A quoi peut servir une association de quartier ?

1. Pendant les travaux, la place connut des embouteillages monstres, surtout au milieu de l'hiver, quand les véhicules devaient circuler sur deux voies, parfois sur une. Il y avait encore des irresponsables, on dira des goujats, pour pratiquer le stationnement sauvage. La police, si nombreuse dans le sud du 8è arrondissement, était totalement absente. *dé*CLIC 17/18 alerta par mail, la Mairie de Paris, les maires des quatre arrondissements et leurs adjoints à la voirie. Dès le surlendemain, la police était présente, efficace.

Une interview dans le Parisien en avril contribua sans doute au maintien de la police sur la place.

2. A la mi juin 2010, on découvrit deux immenses panneaux publicitaires Decaux à l'est de la place, dont un nouveau sur le terre-plein aménagé au bas de la rue Caulaincourt. Inacceptable.

Immédiatement *dé*CLIC 17/18 alerta le cabinet d'Annick Lepetit, adjointe aux transports et à la voirie. La responsabilité incombait sans doute à la Direction des Finances. Dès lors, à la demande de ses adhérents, l'association inonda de courriers les élus parisiens. Là aussi, une demi page dans le Journal du Dimanche des 9-10 octobre 2010 aida certainement à faire enlever le panneau qui bouchait la perspective place de Clichy-rue Caulaincourt. Aujourd'hui, la pendule, bien visible, est à l'heure. Le panneau qui reste à l'extrême ouest du terre-plein Clichy-Blanche devrait être rapidement retiré. ■

Transformer la rue Biot en rue piétonne ?

L'idée, émise par l'association Made in Place Clichy, est loin d'être saugrenue. En effet, durant une bonne partie des travaux de rénovation de la place, la rue a été fermée aux voitures. Une période où les habitants ont pu s'approprier l'espace public. Les piétons ont découvert le bonheur de marcher dans un bel espace. Les croisements entre valises, caddies ou poussettes ne posaient plus problème. Oublié le trottoir de gauche, qui mène au métro, si ridiculement étroit. Les enfants ont aussi apprécié ce nouvel espace de jeu et de liberté.

Selon Omar, membre actif de Made in Place Clichy, «*commerçants et habitants sont unanimes à souhaiter ce changement, et militent auprès des élus pour que la rue revienne aux piétons. Certains cafetiers et restaurateurs sont même prêts à végétaliser une partie de l'espace* ».

Didier Petro, patron du café Le Cyrano se prend à rêver de la venue de petits commerces de proximité qui manquent cruellement au quartier (fromager, charcutier, poissonnier…) « *cette petite rue est le passage obligé de tous les habitants du quartier Batignolles pour atteindre le métro* ». Il ajoute « *il ne faut pas oublier que malgré sa petitesse, la rue Biot a deux théâtres et une école supérieure d'arts et de technique (ESAT) dont quelques centaines de spectateurs ou d'étudiants stationnent plusieurs fois par jour sur les trottoirs* ». Et de conclure, « *la place de Clichy s'est magnifiée avec la plantation de graminées sur le terre-plein face à la rue, allons jusqu'au bout de cette transformation*.»

Par ailleurs la circulation des voitures ne semble pas avoir vraiment souffert de cette légère déviation que constitue la fermeture de la rue. La rue Biot est de fait si étroite qu'elle est souvent bloquée par les camions de livraison, de déménagement, ou même le soir par la sortie des spectateurs du Théâtre L'Européen.

Bertrand Delanoë qui souhaite rendre Paris à ses habitants n'a-t-il pas là une belle opportunité d'appliquer sa politique ? ■

Trois regards sur la place de Clichy

Trois institutions de la place de Clichy, la Librairie de Paris, la brasserie Wepler et le lycée Jules Ferry, donnent leur avis sur la rénovation.

Librairie de Paris

Après plusieurs mois de travaux contraignants, l'équipe de la Librairie de Paris et la clientèle ont découvert avec bonheur le nouveau visage de la Place de Clichy, et on peut dire qu'il plaît beaucoup !

Si l'on excepte le problème de la circulation automobile qui reste aussi confuse qu'avant (nous pensions que les accès livraison, pour les commerçants, seraient facilités), les modifications apportées sont réussies : la place est beaucoup plus aérée (trottoirs plus larges, verdure) et plus lumineuse (statue de Moncey ravalée, trottoirs plus clairs), l'espace optimisé par les passages piétons facilite sa traversée. De fait, nous avons le sentiment que ce quartier a été rendu à ses habitants : la cohésion entre les 4 arrondissements est plus nette et la Place de Clichy incite à la promenade.

Chantal Gué, directrice

Lycée Jules Ferry

Les travaux de rénovation réalisés Place de Clichy ont atteint plusieurs objectifs :

1/ l'élargissement des trottoirs sécurise les accès et notamment ceux du Lycée Jules Ferry ;

2/ l'esplanade est harmonieuse et propre, le respect du maintien des kiosques à journaux et leur réhabliltation conservent pour la Place le charme suranné des années passées ;

3/ enfin quand les arbres auront poussé, ils offriront l'ombrage et la verdure indispensable dans un des quartiers les plus fréquentés de Paris.

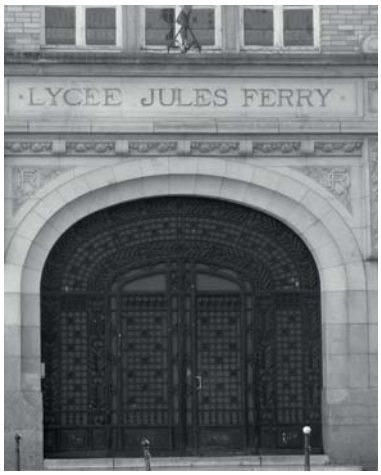

Photos J-L Dieci

Nous apprécions que l'esprit de la Place Clichy ait été conservé et que la rénovation ait tenu compte de cet aspect.

N'étant pas des forcenés des véhicules à moteurs et nettement plus attachés aux transports en commun, il est évident qu'en journée les voitures ne peuvent plus stationner n'importe où et nous trouvons que c'est une bonne chose. Cette rénovation découragera certainement à terme d'utiliser des non emplacements qui polluaient et enlaidissaient considérablement le paysage.

Annick Fourno, proviseur

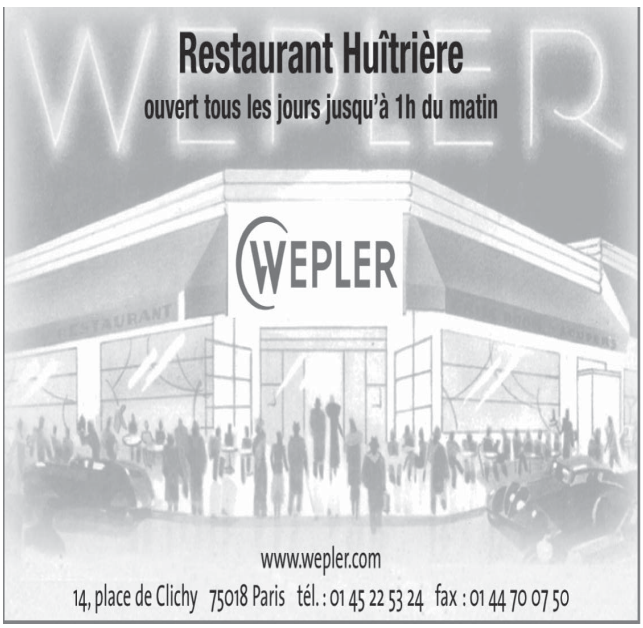

Brasserie Wepler

Je dirais que l'on est passé d'une place inesthétique et incompréhensible à une place ouverte, cohérente, avec un revêtement et un mobilier urbain de qualité. La place est revalorisée pour le plaisir de tous, habitants, commerçants et touristes.

Les piétons, s'ils utilisent bien les terre-pleins centraux ont gagné en sécurité et en facilité de traversée .

En l'état, je suis convaincu d'une nouvelle attractivité de la place, avec aussi aujourd'hui des commerces rénovés ou bien « tenus ».

Cette transformation nous l'attendions depuis plus de 30 ans !

Mais à cette époque, il s'agissait surtout de la désengorger d'inextricables encombrements ! Aujourd'hui encore, à certains endroits de la place que nous connaissons bien, le problème persiste ! Espérons que les élus aient la capacité et la volonté de finaliser ce projet. Qu'ils aient aussi l'ambition de poursuivre l'amélioration de la circulation des transports en commun. La Brasserie Wepler se sent bien sur cette place identitaire de la vie parisienne.

Michel Bessières

Personnellement j'ai un peu de mal à comprendre les subtilités des pistes cyclables !

Doubles sens cyclables :

Pas de détours pour la petite reine

Dès 2005, deux enquêtes réalisées auprès des Parisiens par l'observatoire de la mobilité de la Ville de Paris révélaient que les personnes interrogées, cyclistes, piétons ou automobilistes, étaient majoritairement favorables à la création de doubles sens cyclables dans Paris.

Un décret du 30 juillet 2008 a introduit dans le Code de la route la généralisation de ces double sens en zone 30. Les rues à sens unique pour les voitures sont désormais autorisées à double sens aux vélos, sauf disposition contraire par arrêté municipal.

" Aucune recrudescence d'accidents observée du fait des doubles sens "

Les municipalités ont bénéficié d'un délai de deux ans pour mettre à jour les arrêtés municipaux et la signalisation (panneaux obligatoires « vélos à contresens », en entrée dans le sens unique voiture et « sauf vélos », sous le sens interdit, dans le sens réservé aux vélos ainsi que le marquage au sol, facultatif, de la bande à contresens avec des pictogrammes et des flèches)..

Le risque zéro n'existe pas

Cette mesure n'est pas nouvelle et est très répandue en Europe du Nord, mais aussi à Strasbourg, Lille, Bordeaux, Grenoble… Elle s'est développée de façon volontariste, antérieurement à la parution du décret, sans que cela ne pose de problèmes particuliers. Le risque zéro n'existe certes pas, mais aucune recrudescence d'accidents n'a été observée du fait des doubles sens.

Dans le 17è, est concernée une trentaine de voies à sens unique des quartiers Davy, Jonquière, Brochant, Mairie et Poncelet où la circulation est limitée à 30 km/h.

Dans le 18è, c'est vrai de la plupart des rues du Quartier Vert Cavallotti et de la rue Damrémont notamment. .

De multiples avantages

- la circulation des vélos est facilitée car les doubles sens sont généralement présents dans des rues rarement encombrées ;
- cyclistes et automobilistes peuvent établir un contact visuel ce qui permet de mieux anticiper et de s'éviter.
- dans le cas d'un stationnement des voitures à droite du sens réservé aux vélos, le risque d'ouverture intempestive de portières est plus limité.
- la mixité des usages et un meilleur partage de l'espace public amènent les automobilistes à mieux respecter la limitation de vitesse des zones 30.

Les doubles sens favorisent l'utilisation du vélo sur des trajets plus courts et plus directs qui permettent souvent d'éviter les grands axes. Grâce à la continuité ainsi créée entre les trajets, la ville devient plus accessible pour les cyclistes.

Encore faut-il que le Code soit respecté : fréquemment, la voie cyclable est squattée par des véhicules à moteur, à 2 ou 4 roues, stationnant parfois « à cheval » sur le trottoir.

Une fois encore, on ne voit guère la police nationale intervenir. ■

Zone 30, rue Le Chapelais Photo J-L Dieci

Votre Parking Place Clichy

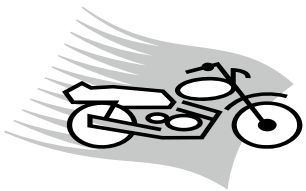

REDELE CIE PARIS
11, rue Forest 75018 Paris
Tél. 01 43.87.57.18
Parking aérien sur 6 niveaux
Gardé 24h/24 – Ouvert 7j/7
Tarifs au mois, au jour, à l'heure

Station Miromesnil - Photo déCLIC 17/18

Des portes palières sur la ligne 13

Calendrier prévisionnel de mise en place des façades de quais sur 12 stations de la ligne 13 (source RATP - novembre 2010)

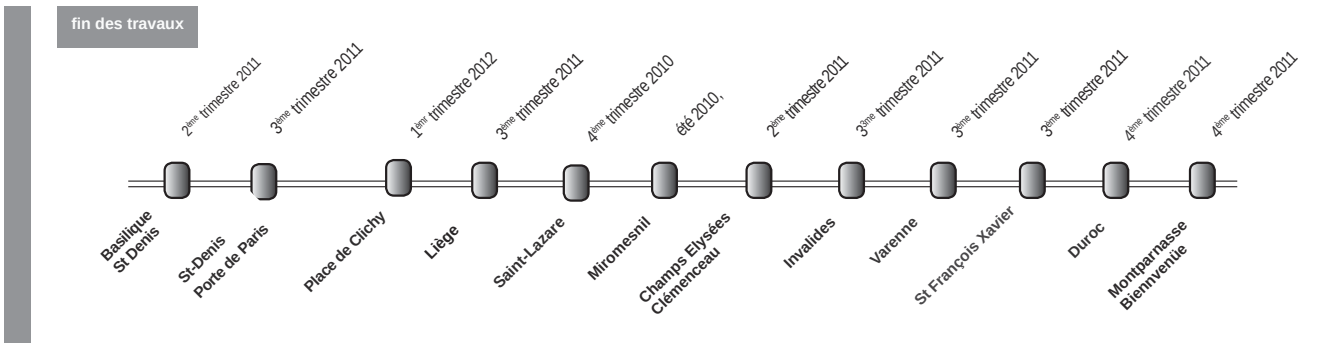

Des portes palières seront installées dans douze stations de la ligne 13 d'ici début 2012

La ligne 13 toujours aussi encombrée et saturée, espère une petite amélioration en installant des portes palières. Des portes palières qui devraient permettre de gagner quelques secondes sur les trajets (5 selon la RATP).

En effet, elles évitent les incursions fréquentes sur les voies qui sont sources d'irrégularité. Qui n'a pas entendu, au moins une fois, le message du conducteur de la rame « intrusion d'une personne sur les voies », et d'attendre avec plus ou moins de patience que l'individu perturbateur quitte les voies.

Par ailleurs cette installation de portes palières devrait apporter une meilleure fluidité de la ligne en facilitant les échanges quai-train entre les voyageurs qui montent et ceux qui sortent des rames.

Selon Martine Lagorce, chef de projet FQL13 de la RATP, « *l'installation des façades de quai dans 12 stations de la ligne 13 a déjà commencé avec la station Miromesnil qui a été équipée entre fin juillet et début août 2010. La prochaine station sera Saint-Lazare, dont la préparation de l'installation est en cours et les premiers éléments de la façade seront visibles par les voyageurs début 2011. La mise en service des 10 stations suivantes s'échelonnera, jusque début 2012, dans l'ordre prévisionnel suivant : Champs Élysées-Clémenceau - Basilique de Saint-Denis - Saint Denis-Porte de Paris - Invalides - Varenne - Saint François-Xavier - Duroc - Liège- Montparnasse Bienvenüe - Place de Clichy* »

Une liste qui a été remise en cause lors de la réunion organisée par le conseil d'administration du Syndicat des transports d'Ile-de-France (STIF) début novembre 2010. Pierre Mongin, président de la RATP, a été vertement critiqué sur le choix de ces 12 stations. Aussi s'est-il engagé, à l'issue de la réunion, à équiper l'ensemble de la ligne comme cela était prévu au départ. Le STIF, aurait également suggéré à la RATP de développer des lignes de bus complémentaires.

Des initiatives qui ne règlent pas les conditions de transport des 600.000 voyageurs quotidiens de la 13, ce sont plutôt des petits colmatages en attendant le prolongement de la ligne 14. Mais rendez-vous est pris dans 24 mois pour un premier bilan, une fois les fameuses portes palières installées. ■

Pour en savoir plus
www.declic1718-paris.org/Dossiers/transports
www.ratp.fr/fr/ratp/c_10573/priorite-ligne-13
www.desaturationdelaligne13.com/
www.blogencommun.fr/metro-13

PURITY-FORT
La Ville aux Champs
Produits Bio Logiques Naturels
Conseils en Nutrition assurés par Naturopathes
71, Avenue de Clichy - 75017 Paris - Tél. 01 44 70 94 13
Ouvert du lundi au samedi de 9h30 à 19h45
Métro : La Fourche - Place de Clichy - Bus : 54 / 74 et 81

Le parc Martin Luther King :

une démarche environnementale

Le parc Martin Luther King brille de mille feux en cette période automnale. Cet espace vert qui faisait tant défaut au quartier a été très vite adopté par les habitants, des plus jeunes aux plus anciens et des plus petits aux plus grands. Le jardin conjugue espaces de jeux, espaces pour s'isoler et rêver, espaces de promenades et espaces sportifs (skate, basket-ball...). Mais la grande originalité du parc est qu'il entre dans une démarche environnementale.

Un espace dont le bilan carbone se veut proche de zéro. La paysagiste Jacqueline Osty, en charge de la création du site, est venue lors des rendez-vous de la SEMAVIP expliquer sa démarche.

Par exemple, le bassin biotope (3.000 m²) abrite des plantes aquatiques et de bords d'eau : nénuphars, iris, roseaux, jonc fleuri…un écosystème riche et varié. S'il a une fonction esthétique et paysagère, ce bassin a aussi une vocation écologique et environnementale. Alimenté en eau non potable et en eau de pluie, le bassin permet une épuration naturelle de l'eau par décantation et grâce à la filtration de plantes spécifiques. Cette eau est ensuite utilisée en partie pour l'arrosage du parc, en complément des eaux pluviales. L'eau est pompée grâce à l'énergie fournie par l'éolienne.

Quant au bâtiment de la Forge, qui a été réhabilité, son toit datant du 19eme siècle est en partie recouvert de panneaux solaires Une centrale solaire thermique de surface chauffe l'eau des sanitaires des locaux techniques. Une centrale solaire photovoltaïque (135 m²) couvre les besoins équivalents en énergie pour l'éclairage du parc. Le bâtiment accueille les locaux techniques et ceux du personnel, une loge pour les agents d'accueil et de surveillance et des toilettes publiques (trop souvent fermées).

Par ailleurs, les plantes utilisées sont pour la plupart locales et surtout peu gourmandes en engrais et en pesticides.

Ce parc qui, une fois terminé, devrait être l'un des plus grands de Paris, préfigure cette volonté de développement durable du projet d'aménagement des terrains Cardinet-Batignolles.

Les bâtiments d'habitation devront ainsi répondre à des normes énergétiques exigeantes, la gestion des déchets sera innovante… ■

pratique

Pour s'informer sur les chantiers de la ZAC Clichy-Batignolles :
La maison du projet :
147, rue Cardinet - 75017 Paris
Mercredi et vendredi de 14 à 20 heures
Samedi de 14 à 18 heures
www.clichy-batignolles.fr

La ZAC Clichy-Batignolles accueillera le futur pôle judiciaire

Le projet d'aménagement Clichy-Batignolles poursuit son évolution depuis la décision prise le 29 avril 2009 par le Président de la République, à l'occasion de son discours sur le « Grand Paris », d'y implanter le futur Palais de Justice de Paris sur la partie de la ZAC des Batignolles jouxtant la Porte de Clichy. A côté, sera construite la Direction régionale de la Police judiciaire. Et la profession d'avocats envisage aussi d'installer ici la Maison des avocats de France.

pratique

Calendrier de l'opération
- **2009 :** finalisation de l'opération ; préparation de la consultation ; lancement de la consultation
- **Fin 2011-début 2012 :** signature du contrat de partenariat
- **Début 2012 :** présentation du projet
- **Fin 2015 :** livraison du bâtiment

Pour en savoir plus : www.eppjp.justice.fr

Dispersé actuellement sur 6 sites, le TGI de Paris souffre de l'éclatement et de la saturation de ses locaux L'amélioration du service rendu aux justiciables nécessitait aussi un regroupement du TGI et du tribunal de police.

A partir de fin 2015, quelque 6400 personnes dont 3100 magistrats, avocats et fonctionnaires arpenteront nos quartiers quotidiennement.

D'une surface de 90 000 m², le futur TGI sera dominé par une tour qui pourrait culminer à 200 mètres. Le bâtiment devra obéir aux normes les plus exigeantes de Haute Qualité Environnementale.

Pour permettre la construction d'une tour de grande hauteur, le conseil de Paris, a donné son feu vert, le 20 octobre 2010, au lancement d'une procédure de révision simplifiée du plan local d'urbanisme (PLU), sachant que la hauteur des immeubles parisiens est plafonnée à 37 mètres.

L'Etablissement Public du Palais de Justice de Paris (EPPJP), établissement public administratif maître d'ouvrage, placé sous la tutelle du ministère de la justice, est chargé de réaliser et de faire bâtir le futur palais de justice de Paris.

Deux groupements ont, d'ores et déjà, été retenus pour participer au dialogue compétitif qui permettra de les départager. Chacun d'entre eux s'est associé les compétences d'architectes prestigieux (Christian de Portzamparc, Rem Koolhaas, Renzo Piano…).

Dans le prochain Bulletin, nous reviendrons plus en détail sur cette construction qui devrait marquer l'architecture de ce début de XXIe siècle à Paris. ■

ZAC Clichy - Batignolles :

Les enjeux “ architecturaux et environnementaux ” en débat

Lancée le 8 avril 2009 et organisée par Paris Batignolles Aménagement (ex-SEMAVIP), la concertation sur le projet Clichy-Batignolles s’organise autour de différentes rencontres: ateliers citoyens, groupes projets thématiques, assemblée annuelle, journées « portes ouvertes », « ateliers ville ».

Echos du groupe « enjeux architecturaux et environnementaux ».

L’aménagement des terrains Clichy-Batignolles entre dans une phase de réalisation des premiers lots.

La Ville de Paris a souhaité amplifier la concertation en impliquant plus étroitement les habitants, les membres de conseils de quartiers et les acteurs associatifs (dont *dé***CLIC 17/18**) dans les projets architecturaux à venir. Il y a quelques mois, elle a lancé un groupe projet « enjeux architecturaux et environnementaux » afin de définir les modalités précises de participation des habitants aux concours d’architecture.

Depuis juin 2010, ce groupe s’est réuni en séance plénière ou en comités restreints, afin de permettre à ses membres de s’exprimer sur plusieurs concours d’architecture à Clichy-Batignolles et sur le quartier Saussure. Ce groupe a également apporté une contribution à l’élaboration du cahier des charges du futur Palais de Justice de Paris. Certains participants volontaires ont également pu participer aux commissions techniques et aux jurys.

CLICHY BATIGNOLLES

Le 20 octobre 2010 s’est tenue une réunion afin de prendre connaissance des projets retenus et pour faire un point d’étape sur le travail collectif déjà accompli.

Six projets ont, d’ores et déjà, été sélectionnés dont trois dans le secteur Est, limitrophe de la rue Cardinet ou de l’avenue de Clichy, notamment :

- un projet mixant des logements privés, des logements sociaux, un EHPAD (établissement d’hébergement pour personnes âgées dépendantes), des commerces et un centre cultuel (opérateurs : Vinci Immobilier et ORPEA ; architectes : BP Architecture/ Atelier du Pont)
- un immeuble de logements privés et de bureaux (opérateur : Vinci ; architecte : Francis Soler)
- un ensemble de logements sociaux et à loyers maîtrisés, de commerces et un EHPAD (opérateur : SNI / Paris Habitat–OPH ; architectes : T.O.A / Suzel Brout / MAAST)
- et les trois autres projets ont été retenus dans le secteur Saussure : des logements libres et intermédiaires, en accession ou sociaux, une halte-garderie, des commerces et autres activités... ■

pratique

Pour consulter ou télécharger les documents de présentation et les comptes rendus des étapes de la concertation : http://clichy-batignolles.fr//la-concertation-étapes-precedentes

Qualité BH Immobilier

Vous voulez vendre, mais...

Depuis 1990 à votre service

Connaissez vous :

- Les nouvelles obligations réglementaires?
- Les expertises obligatoires?
- La solvabilité de vos acquéreurs?

Savez vous :

- Présenter au mieux votre bien?
- Négocier un prix de vente?
- Transmettre un dossier complet aux notaires?

Carte professionnelle T5930

ACHAT
VENTE
GESTION
LOCATION

71, avenue de Saint Ouen
75017 Paris
01.42.29.30.30

Garantie SOCAF

Les amoureux des bancs publics :

150 ans de mobilier urbain

Si le terme de « mobilier urbain » est récent (1960), les responsables ont cherché à organiser ou à planifier l'espace urbain depuis des temps très anciens.

C'est ainsi que Marie de Thezy, conservateur à la Bibliothèque historique de la ville de Paris, définit trois grandes périodes historiques.

L'avant Haussmann

Les rues étaient sans trottoir et fendues par un ruisseau central en guise d'égout. Les transports en commun appartenaient à des compagnies privées (pas moins de 11 en 1855). Peu éclairées, les rues d'autrefois étaient insalubres et dangereuses.

Le second Empire

La nomination de Georges Eugène Haussmann comme préfet de Paris en 1853 va complètement modifier l'espace parisien. L'idée maîtresse des travaux est une meilleure circulation de l'air et des hommes, en adéquation avec les théories hygiénistes héritées des « Lumières ». Un autre objectif, moins avoué publiquement, est de maîtriser d'éventuels soulèvements populaires.

Le préfet crée avec l'ingénieur Belgrand, des circuits d'adduction d'eau et un réseau moderne d'égouts. Les trottoirs sont partout répandus. Egalement soucieux d'esthétique, Haussmann fait appel à Jean-Charles-Adolphe Alphand, ingénieur des ponts et chaussées (l'un des principaux auteurs du Règlement d'urbanisme parisien de 1884, à qui l'on doit la « grille Alphand » obligeant l'installation de tout mobilier urbain à un mètre du trottoir pour permettre la circulation des piétons), et à l'architecte Daviaud à qui l'on doit une unité de style.

Parallèlement les transports deviennent services publics.

Colonne Morris, place CLichy

En 1871, apparaissent les premières fontaines rafraîchissantes, cadeau du philanthrope anglais Richard Wallace. Le problème de l'affichage théâtral fut résolu avec les colonnes que l'éditeur Morris édifia en 1868. Quant aux kiosques à journaux, au fameux toit de zinc et aux parois couvertes de publicités, ils ont été construits en 1857 (on en compte 300 en 1866).

Dans les jardins, dans les squares, sur les grandes avenues… la détente est à l'honneur avec des bancs en chêne et en fonte et des kiosques à décor de boiserie aussi appelés « buffets parisiens ».

Grâce au gaz, l'éclairage se modernise et s'étend rapidement dans la capitale.

L'après Haussmann

Après le second Empire, la marque du mobilier urbain parisien a perduré pendant de longues années. Puis se sont ajoutés des horloges pneumatiques, les fameuses stations de métro estampillées Guimard (1900), de nouveaux réverbères à gaz puis électriques (en 1922), des arrêts bus qui peu à peu ont cassé cette belle unité voulue par Haussmann. Sans oublier l'arrivée de l'automobile, ses nombreux feux lumineux et ses panneaux de signalisation.

En revisitant le mobilier du second Empire de style assez proche, aux matériaux similaires et surtout à sa couleur unique (vert foncé), la ville de Paris tente de redonner une unité au mobilier urbain, comme on peut l'observer sur la place de Clichy inaugurée en novembre dernier. Seules les bornes de vélib' et les sanisettes Decaux gardent un design contemporain, car même les réverbères sont une copie des becs de gaz d'autrefois. ■

Une idée originale et pétillante

Si l'une des premières fontaines Wallace fut installée au carrefour de Rome dans le 8ème arrondissement à la fin du 19ème siècle, la toute dernière nouveauté se trouve dans les jardins de Reuilly (dans le 12ème arrondissement). En effet, Eau de Paris vient d'y installer une fontaine high-tech baptisée « la pétillante ». Première du genre en France, elle propose de l'eau gazeuse, un concept qui nous vient d'Italie. Il suffit de refroidir l'eau à 6 ou 8 degrés et d'ajouter le CO^2. La place Clichy souhaiterait la sienne... A boire sans modération.

Piazzitalia
Restaurant ITALIEN
Pâtes et Pizza
à emporter et sur place
Fermé le dimanche
4 rue Caulaincourt
75018 PARIS
01 55 06 10 84

En 1860, Paris annexait Montmartre et Batignolles-Monceaux

La première mairie des Batignolles

En 1860, Paris annexait Montmartre et Batignolles-Monceaux. Et bien d'autres communes suburbaines (onze au total), ou morceaux de communes, situés entre l'enceinte des Fermiers Généraux construite en 1788 qui servait d'octroi et l'enceinte fortifiée de Thiers terminée en 1846. Paris passa alors de 3400 à 8500 hectares.

La loi, préparée par Haussmann préfet de police, avait été votée en 1859, Delangle étant le ministre de l'intérieur de Napoléon III.

Haussmann reprochait aux communes suburbaines « *de se comporter en parasites qui vivent de la vie de la ville sans en supporter les charges, qui dépeuplent certains quartiers voisins (…) comme le font les Batignolles à l'égard du quartier de l'Europe* ».

De fait, de 1830 (séparation de la commune de Clichy) à 1860, la population de Batignolles-Monceaux, avait décuplé, atteignant 65 000 habitants. Avec déjà sa mairie construite par Lequeux en 1849 rue des Batignolles (démolie en 1970), son église Sainte-Marie (1828), et son théâtre (actuel théâtre Hébertot) construit aussi par Lequeux..

Le nouveau 17è arrondissement regroupa donc la majeure partie de Batignolles-Monceaux, un morceau de Neuilly (le quartier des Ternes).

Le maire des Batignolles, Balagny, surnommé le petit Haussmann, devint tout naturellement le maire du 17è. Haussmann poursuivra l'équipement des Batignolles annexées : Alphand créa le Jardin des Batignolles en 1862 et un marché couvert en 1867, hélas démoli comme la mairie au début des années 1970.

Montmartre fusionnera avec La Chapelle et un petit morceau de Saint-Ouen pour former le 18è arrondissement. Notons que ce nouvel arrondissement «avalera» l'extrême est des Batignolles, entre le cimetière Montmartre et l'avenue de Clichy qui, jusque là était la Grande rue des Batignolles. Aujourd'hui encore, dans ce secteur, bloqué par le cimetière, on se dirige plus facilement vers le 17é que vers le 18è.

Montmartre avait déjà sa mairie Place des Abbesses, construite en 1836 par le même Lequeux. Elle sera reconstruite sur l'actuelle Place Jules Joffrin (1887-1892).

Au sud des nouveaux 17è et 18è, la démolition du mur d'octroi haut de 3,40 mètres, permit d'aménager sur un espace de 110 mètres de large, où il avait été interdit de construire, les « boulevards extérieurs » : Batignolles, Clichy, Rochechouart.

Il fallut des décennies pour unifier Paris. A l'exception du 16è et de l'ouest du 17è, dans les nouveaux arrondissements « *tout était à créer, églises, écoles, marchés, fontaines. Un tiers de la surface des rues n'était ni pavée ni empierrée. (…) On a cousu des haillons sur la robe de pourpre d'une reine* ». La IIIème République s'y employa .

Il reste à faire. ■

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France
Les Batignolles photographiées vers 1840 par Hyppolite Bayard, source : Gallica. BNF

Extraits des délibérations du conseil municipal de la commune des Batignolles-Monceaux

Le 7 février 1847, fut créé l'emploi d'un sonneur « *qui se rendra au clocher et sonnera trois époques du jour, 5 heures du matin, midi et 7 heures, moyennant un traitement de 100 francs par an.* »

A dater du 1er octobre 1868, un poste de médecin-inspecteur chargé de constater les naissances à domicile, au traitement de 600 francs par an, fut instauré. Jusque là, les nouveaux nés étaitent présentés à la mairie quelle que soit la rigueur de la saison.

Les archives parisiennes en accès libre et gratuit : fichiers de l'état civil reconstitué (XVIe siècle-1859),registres d'actes de l'état civil (1860-1902), plans parcellaires parisiens (XIXe siècle).

http://canadp-archivesenligne.paris.fr

Porte Pouchet :

la (re)naissance d'un quartier

En mars 2002, la Ville de Paris a signé un accord avec plusieurs partenaires dont l'Etat et la région pour agir en priorité sur 11 territoires.
C'est le Grand Projet de Renouvellement Urbain (le GPRU) dont fait partie la porte Pouchet.

Qu'est-ce que le GPRU ?

Un GPRU est un projet, décliné par territoire, qui porte à la fois sur l'urbanisme, l'habitat, les déplacements, les équipements et les espaces publics, ainsi que sur la vie sociale et le développement économique afin d'apporter des améliorations dans tous ces domaines.

Chaque quartier GPRU bénéficie d'un projet global établi en concertation avec tous les partenaires, avec les habitants et approuvé par le Conseil de Paris. C'est le « projet de territoire » qui décrit, point par point, l'ensemble des actions prévues.

Quels sont les acteurs impliqués dans le « GPRU » ?

La Mairie de Paris est à l'initiative du GPRU qu'elle finance en grande partie. Elle valide les projets et assure le pilotage général et la cohérence des actions.

Les mairies d'arrondissement élaborent, avec les services de la Ville, le projet global pour chacun des territoires et veillent au bon déroulement de sa mise en œuvre pour l'information du public et l'organisation de la concertation.

Plusieurs partenaires sont également associés au GPRU : la Préfecture de Paris, l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), la Région Ile-de-France. La Caisse des Dépôts et Consignations, l'Agence nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des chances (ACSE), apportent des financements et participent aux grandes orientations.

Photo J-L Dieci

Rue Pierre Rebière

" Une totale métamorphose pour ce quartier trop longtemps abandonné par les pouvoirs publics ! "

Photo J-L Dieci

Tour Bois-le-Prêtre

Le GPRU de la Porte Pouchet

Le GPRU de la Porte Pouchet concerne un secteur de quelque 15 hectares avec un programme de logements, une crèche, des équipements de quartier, des commerces, des bureaux, mais aussi des espaces verts. La création d'une nouvelle place d'environ 12 000 m² est également envisagée.

Ce projet a fait l'objet d'une concertation très poussée afin d'associer tous les habitants du quartier aux différentes phases de sa conception et de son élaboration.

La SEMAVIP s'est vu confier par la Ville de Paris la mise en œuvre du projet d'aménagement de la ZAC de la Porte Pouchet.

La rue André Bréchet a fait l'objet d'une complète requalification, en 2009, avec l'aménagement d'un square, d'une promenade arborée, ainsi que la réfection de la rue et du parvis de l'école.

La rue Pierre Rebière a, d'ores et déjà, été réaménagée afin de permettre la construction des programmes de logements actuellement en cours de réalisation par Paris Habitat (140 logements sociaux) et Nexity Seeri (50 logements privés) sur la partie de l'emprise de voirie qui jouxte l'enceinte du cimetière des Batignolles.

La réhabilitation de la Tour Bois-le-Prêtre a débuté l'hiver dernier pour une livraison prévue au premier trimestre 2011 (architectes : Frédéric Druot, Anne Lacaton et Jean-Philippe Vassal). Cette HLM, située en bordure du périphérique, fut construite à la fin des années 1960. A terme, les fenêtres étroites seront remplacées par de larges baies donnant sur des balcons qui seront greffés à chaque étage. Ce rajout offrira un gain de surface de 25 m² par appartement. La façade devrait être équipée de capteurs solaires.

Photo J-L Dieci

La Tour Borel sera supprimée.

La Tour Borel sera supprimée, ainsi que la partie la plus bruyante de la barre, après relogement des habitants dans de nouveaux bâtiments. Ce qui restera de la barre bénéficiera de gros travaux de réaménagement.

L'achèvement de l'opération est envisagé pour 2013. Il s'agira d'une totale métamorphose pour ce quartier trop longtemps abandonné par les pouvoirs publics ! ■

Pratique

L'équipe Politique de la ville
GPRU Porte Pouchet
Equipe de développement local
65, boulevard Bessières.
Tél. 01 42 63 35 24
edl17.ajc@wanadoo.fr

Transformer la rue Davy :

pourquoi pas un espace civilisé ?

La rue Davy : une rue haute, aux bâtiments disparates, où le stationnement intense rend la circulation piétonne difficile. Le tout engendrant la dégénérescence de l'appareil commercial, à l'exception des commerces d'angle. Interview du docteur Bruno Godard, membre actif de l'association de « la rue d'à côté ».

Comment la rue Davy est-elle perçue par ceux qui y habitent ?

« La rue Davy est une rue qui monte ou qui descend. C'est selon. C'est une rue large - ne nous y trompons pas - rendue étroite par deux rangées de voitures qui semblent y dormir à longueur d'année. Sangsues de caniveau. Le piéton n'y a plus sa place. Il passe sans s'arrêter (et sur quoi s'arrêterait-il ?), d'un pas pressé presqu'en courant entre voitures, motos et poubelles semées au hasard.

Au premier abord les riverains perçoivent leur rue comme une rue plutôt pauvre, plutôt morne, plutôt morte...et pourtant ils s'y plaisent comme s'ils devinaient inconsciemment ce qu'elle fût et ce qu'elle pourrait être. Je sais, pour les avoir écoutés, que ceux qui furent contraints de la quitter pour gagner la grande banlieue à cause de la vétusté et de l'insalubrité de leur logement, la regrettent amèrement.

L'aménagement de la placette à l'angle de la rue Guy Moquet a-t-il été un plus ?

Le mur végétal a indéniablement amélioré l'état de la placette. Ce fut tout d'abord, aux yeux des riverains, la preuve tangible que les élus locaux commençaient à s'intéresser au quartier. Tout aménagement en ce sens, celui de l'agrément et de la beauté (auxquels aspirent naturellement les quartiers les plus délaissés) ne peut que renforcer le lien social. Cependant, au fil des années, le soufflé semble retombé et la placette est insidieusement devenue un garage à motos. Il y manque peut-être une présence humaine (kiosque, bouquiniste, petit marché hebdomadaire ...).

Un jour durant, depuis 6 ans, «L'association de la rue d'à côté» transforme l'espace en «rue aux livres». Avez-vous d'autres projets pour la valoriser ?

Notre association essaie tant bien que mal de pérenniser la journée du « marché aux livres». L'idée première, et qui quelque part tient toujours, était de faire revivre par le livre et la culture populaire une rue à l'abandon, où il n'y a pas si longtemps grouillaient les commerces, et de demander aux élus locaux de réfléchir sur les moyens à trouver pour transformer les échoppes en déshérence en commerces liés au livre (bouquinistes, libraires, petits éditeurs, illustrateurs...). Un monocommerce autour du livre.

La rue Davy fut une rue où s'étalaient à touche-touche, pêle-mêle : boucheries, bougnats, « bibliothèque et culture pour tous », primeurs, marchand et réparateur de parapluies, pharmaciens, charcutier de Toscane, fourreur, blanchisseuse-repasseuse, épicerie fine, coiffeurs, librairie-papeterie-journaux-mercerie, matelassier, boutique de lingerie fine, vendeur et réparateur de machines à écrire, café-billard-tabac, chaisier, marchand de couleurs...

Il n'est bien sûr pas question de courir après ces commerces qui ne reviendront plus, et fouiller les strates du temps, mais il est peut-être possible d'utiliser les infrastructures d'une rue commerçante et passante pour y retrouver la quintescence d'une vie de quartier.

Des suggestions pour y parvenir :

- réaménagement de la voirie, stationnement unilatéral ou espace civilisé,
- réappropriation par les pouvoirs publics des boutiques à l'abandon,
- favoriser ensuite l'éclosion d'une rue thématique en y attirant les métiers du livre.

Les suggestions pour la placette :

- lui donner un nom (écrivain ayant habité le quartier...),
- créer un petit marché 1 à 2 fois par semaine (livres, disques, jouets...),
- organiser un concours de jeunes artistes pour édifier une sculpture en relation avec le livre ou le nom de la placette.

L'OPAH installé rue Davy est-il un interlocuteur avec lequel faire des projets ? Vers qui d'autre comptez-vous vous tourner ?

L'installation de l'OPAH (Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat) a été une excellente chose pour la rue et le quartier. Mais c'est surtout un interlocuteur précieux professionnellement (médecine et pauvreté).

Projets est un grand mot. Nous n'avons ni les compétences ni les moyens d'être des réalisateurs. Cependant nous avons quelques idées, quelques utopies, quelques rêves. Les rêves d'aujourd'hui sont souvent la réalité de demain.

Et pour que cela soit, nous nous tournons vers les élus locaux (responsables de la culture, du petit commerce...) pour leur tendre l'idée comme on passe un relais. » ■

Place Navier, l'immeuble Lebaudy menacé de démolition

Place Navier ou villa des Epinettes, un ensemble architectural insolite capte le regard du passant. Edifié initialement à l'usage de logements ouvriers, l'ensemble est formé d'un immeuble, construit en 1898 par l'architecte A. Delforge pour la Société de HBM Lebaudy, d'une aile en retour d'un étage datant de 1874 et d'un pavillon pittoresque donnant sur la rue Navier.

Le Plan local d'urbanisme, au titre duquel il est protégé, présente ainsi cet «*Immeuble de rapport de la fin du 19e siècle : (...) les façades, hautes en couleur, élevées de trois étages et couronnées d'un double rang de lucarnes, présentent un remarquable exemple de composition de briques polychromes, de meulière et de bandeaux en céramique restituant, avec fantaisie, l'architecture de la Renaissance. Sur la rue Navier, une aile d'un étage en briques donnant sur une cour arborée renforce l'esprit péri-urbain de l'ensemble.*»

Une demande d'autorisation de démolition de l'aile par la Fondation Lebaudy est en cours. La commission du Vieux Paris a renouvelé son voeu en faveur de la conservation de cette aile. Souhaitons que ce lieu pittoresque, précurseur des habitations bon marché, soit préservé. ■

A la fin du 19éme siécle, la veuve de Jules Lebaudy, «grand coquinos» enrichi par la spéculation boursiére, voulut «réparer les fautes» de son défunt mari en finançant la construction d'immeubles destinés aux classes laborieuses.

A Paris, on peut en voir rue de Charonne (11e), avenue Daumesnil (12e) rue de Cronstadt (15e), rue d'Annam (20e) et au 38-40 rue des Epinettes.

Impasse de la Défense : vive LE BAL

Depuis des années, on évoquait l'installation d'un « pôle images» dans notre quartier. LE BAL est ouvert depuis septembre, 6 impasse de la Défense, face au Jardin des Deux Nèthes.

On connaît Magnum Photos, une des grandes agences mondiales de reporters photo, fondée par Henri Cartier-Bresson et Robert Capa, coopérative d'une soixantaine de photographes, qui travaille avec les media, les musées, les galeries, et qui gère un fonds d'un million d'images. On ne sait pas forcément que Magnum est situé rue Hégésippe Moreau, à côté de la Villa des Arts.

LE BAL, porté par les Amis de Magnum, présidé par le photographe Raymond Depardon, marque le désir de s'ouvrir à un public plus large en un lieu dédié à l'image documentaire. Les locaux de l'impasse de la Défense, un ancien bal canaille, puis un PMU «course par course», à l'abandon depuis des années et en triste état, ont été rachetés par la Ville de Paris en 2006.Après les travaux financés par la Ville (1 million d'euros), la Région (414 000 euros), l'Etat (100 000 euros), on a un espace de 100 m² au rez de chaussée éclairé par une verrière art déco, une librairie spécialisée Le BAL Books, un café goût anglais Le BAL Café avec une terrasse pour les beaux jours ; au sous-sol, une autre salle d'exposition de 200 m², des locaux administratifs, des réserves.

En plus des expositions temporaires, le BAL accueille dans ses ateliers un public scolaire et adulte avec

- la Fabrique du Regard : former des « citoyens regardeurs », des « regards pensifs », pour 4000 collégiens franciliens,
- l'Image en Partage destiné à 25 lycéens d'Ile-de-France,
- Regards croisés : des écoliers, aidés d'un cinéaste, réalisent un film écrit, joué, tourné, monté par eux.

LE BAL programme des projections de films au Cinéma des Cinéastes, de l'autre côté de l'avenue de Clichy.

On voit ainsi se conforter un Pôle Images dans notre quartier, avec la FEMIS rue Francoeur, le Cinéma des Cinéastes avenue Clichy, le BTS photo du Lycée Renoir et Daily Motion rue Ganneron, les vidéastes et photographes de la Villa des Arts, la fondation Kaddis à Montmartre, pôle proche des studios de la Plaine Saint-Denis.

Longue vie au BAL !

Il contribuera à rehausser l'image de notre quartier de la place et de l'avenue de Clichy.

C'était l'objectif de *dé***CLIC 17/18** quand, dès l'an 2000, sachant que Magnum Photos songeait à développer ce type d'activité et connaissant le propriétaire du local de l'impasse de la Défense, notre association, totalement impliquée dans l'aménagement du Jardin des Deux Nèthes, indiqua ce lieu à Magnum et à la Mairie du 18è.

Nous ne fûmes que les « inventeurs » du lieu, à charge ensuite pour Magnum d'impliquer d'autres partenaires, publics et privés. Encore avons-nous dû batailler ferme pour déconseiller l'implantation sur ce site d'autres projets, un Centre Culturel Techno ou un restaurant de nuit de luxe, pas adaptés au lieu et à notre quartier. On se souvient de certains débats homériques au CQ Clichy-Grandes Carrières.

Longue vive au BAL ■

Pratique

LE BAL, 6 impasse de la Défense, 75018 Paris - www.le-bal.fr
Du mercredi au dimanche
De 12 à 20 heures. Jeudi jusqu'à 22 heures.

Clichy-Batignolles, un quartier sous l'oeil des photographes

Gustave Le Gray, Hippolyte Bayard, et les autres... Le quartier Clichy-Batignolles attire les photographes depuis longtemps. Arrêt sur images.

Gustave Le Gray, installé rue des Batignolles en 1848, ouvre le ban. Il nous lègue nombre d'inventions : le négatif-papier, l'emploi de l'hyposulfite de soude comme fixateur (ceux qui sont entrés dans un labo connaissent), le procédé au collodion qui permettait des poses de deux secondes, enfin les doubles expositions grâce auxquelles on ajoutait des nuages dans les ciels (l'ancêtre de photoshop !). Il fonde une école de photographie fréquentée par les aristocrates, les savants et les artistes.

***" J'émets le voeu que la photographie au lieu de tomber dans le domaine de l'industrie, du commerce, rentre dans celui de l'art* " Gustave Le Gray**

A la même période, Hippolyte Bayard, fonde la Société Française de Photographie avec Delacroix. Il invente la photographie argentique et ce qui devint le polaroïd. Il nous laisse des clichés des Batignolles en 1830-40 : la Fête-Dieu, la maison du meunier, des jardins, des cours, des instantanés de gens ordinaires.

Nombre de photographes se sont ensuite installés à Clichy-Batignolles. Le quartier compte aujourd'hui encore des studios, des laboratoires, le lycée Renoir où s'enseigne la photographie.

Depuis 150 ans, la photographie aux Batignolles est bien vivante. ■

Nouvelle tête au cinéma des Cinéastes

Dans son bureau, dominant l'avenue de Clichy, le nouveau directeur du cinéma des Cinéastes, Arnaud Boufassa nous fait part de ses nombreux projets pour mieux ancrer le cinéma dans le quartier :

Un cinéma qu'il souhaite encore plus confortable et doté des dernières technologies. En effet les salles, en 2011, vont être peu à peu équipées au numérique, garant d'une excellente qualité d'image et de son. «*Je compte également changer les fauteuils et les rehausser pour une meilleure assise et une meilleure visibilité*»

Quant au Bistrot des cinéastes, au premier étage, Arnaud Boufassa en a déjà confié la gestion au directeur du célèbre restaurant Le Cou de la girafe près des Champs Elysées. «*Ce bistrot doit être agréable, chaleureux avec une qualité de service (en particulier la rapidité car le client peut être contraint par un horaire de séance). Mais il ne doit pas oublier sa vocation première : servir de bons mets accompagnés de crus spécialement sélectionnés par notre caviste. J'aimerais que le cinéma devienne un espace de convivialité dans le quartier, je songe même à installer des tables et des chaises dans le vaste hall au rez-de chaussée.*» insiste le directeur.

Dans le hall, Arnaud Boufassa compte aussi accrocher des expositions de photos de tournage pour mieux accompagner la création et surtout en garantissant une programmation dans la durée. Aujourd'hui selon lui, les films souffrent d'être à l'affiche trop peu de temps.

" *Un cinéma de quartier doit s'intégrer au tissu social* »

le cinéma des cinéastes

Il assure également vouloir approfondir le travail pédagogique en faveur du jeune public : entre autre, les séances en matinée pour les écoles, ou «mon premier festival», pendant lequel un ciné-concert avec 25 musiciens dans la salle pour accompagner la projection d'un film muet a rencontré un franc succès, en octobre dernier.

Pour conforter cette vocation d'éducation à l'image, le Cinéma des Cinéastes a institué un partenariat avec le BAL créé par des membres de l'agence Magnum photos. Chaque samedi matin est programmé un film en relation avec l'exposition du moment.

Selon Arnaud Boufassa un cinéma de quartier se doit de s'intégrer au tissu social. Un quartier riche d'une grande diversité culturelle et qu'il compte bien identifier pour mieux répondre aux attentes «*J'imagine par exemple une semaine polonaise ou russe car j'ai cru comprendre qu'il existe autour de la place de Clichy une forte diaspora venue de l'est. Par ailleurs, je suis très intéressé par le cinéma indépendant venu de l'étranger ; je prépare pour le moment une semaine roumaine et indienne.*»

Le court métrage reste à l'honneur non seulement avec le festival «Paris Courts devant» » mais aussi en étant présent à chaque séance, à la place de la publicité qui est définitivement supprimée. «*Certes c'est un manque à gagner, mais c'était aussi une aberration car la publicité des salles est essentiellement tournée autour du septième art. Nous présentions donc des titres qui n'étaient jamais à l'affiche de notre cinéma. Je réfléchis également à un festival du court métrage amateur donnant la possibilité aux habitants de se raconter ou de raconter leur quartier* », ajoute-t-il.

Le jeune directeur a aussi à cœur de créer un Ciné-club. « *Chaque premier dimanche du mois, je voudrais inviter un réalisateur pour animer un débat à l'issue de la projection d'un film vieux d'au moins dix ans*. »

Des projets pour un quartier qui chaque année s'ouvre un peu plus à la culture. ■

Paris Courts devant,
le festival des films courts qui avancent

Depuis 2005, le festival « Paris Courts Devant » présente le meilleur des films courts : films d'animation, films de musique, fictions, coups de coeur/coups de gueule …, devenant au fil des ans un rendez vous de plus en plus attendu du public parisien et des professionnels. Chapeau bas à l'équipe de la cour Saint Pierre, à son talent, à sa ténacité et à son professionalisme reconnu par ses partenaires : la SACD, le Cinéma des Cinéastes, le Club de l'Etoile, la mairie du 17e, le Rififi aux Batignolles et bien d'autres...

Une initiative, parmi bien d'autres, qui démontre la présence de talents et la nécessité d'une vraie politique culturelle dans nos quartiers. ■

Pratique

Paris Courts devant
8, cour Saint Pierre - 75017 Paris
www.pariscourtsdevant.com

Cinéma des Cinéastes
7, avenue de Clichy - 75017 Paris
www.cinema-des-cineastes.fr

Le tram T3 à la conquête de l'ouest

La ligne T3 devrait, d'ici à 2016, relier le pont du Garigliano à la porte d'Asnières.

Alors que la première phase des travaux d'extension de la ligne de tramway T3 est actuellement en cours jusqu'à la porte de la Chapelle, Annick Lepetit, adjointe au maire de Paris, chargée des Transports, a annoncé le 2 septembre 2010 que celle-ci sera prolongée jusqu'à la porte d'Asnières d'ici à 2016 et aura vocation à faire le tour de Paris.

Le Conseil de Paris a voté le 28 septembre 2010 le lancement des études et indiqué que la concertation sur la prolongation du T3 débuterait dès février 2011. Les travaux débuteraient en 2014 pour s'achever en 2016. Le Syndicat des Transports d'Ile de France (STIF) a validé le projet le 4 octobre 2010.

L'extension entre la porte de la Chapelle et la porte d'Asnières portera sur 4,7 km. Le prolongement comportera sept nouvelles stations, soit une station tous les 600 mètres. Une station supplémentaire est proposée en option entre la porte Pouchet et la porte de Clichy. Le trafic journalier est estimé à 85 000 voyageurs par jour alors qu'aujourd'hui les bus PC3 en transportent près de 55 000.

Ce prolongement au-delà de la porte de la Chapelle figure au projet de Schéma Directeur de la Région Ile-de-France (SDRIF) de 2008, au Plan de mobilisation de la Région pour les transports ainsi qu'au Contrat particulier 2009-2013 signé entre la Région et le Département de Paris. Le coût du projet devrait avoisiner environ 205 millions d'euros pour les infrastructures et équipements auxquels s'ajoutent environ 41 millions d'euros pour l'achat du matériel roulant (12 rames) .

La polémique enfle

La prolongation vise plusieurs objectifs.

Certains quartiers traversés souffrent d'un enclavement qui les isole et les projets urbanistiques en cours rendent indispensables l'amélioration des transports en commun. En 2013, les milliers d'habitants du nouveau quartier des Batignolles vont emménager. En 2016, le Tribunal de Grande Instance de Paris et la Direction Régionale de la Police Judiciaire s'installeront porte de Clichy.

C'est donc l'occasion d'améliorer la desserte des quartiers nord des 17e et 18e arrondissements et d'aider à la requalification nécessaire des boulevards des Maréchaux.

Brigitte Kuster, maire du 17e arrondissement et certains élus UMP militent pour une prolongation du T3 jusqu'à la porte Maillot. Cela permettrait un meilleur accès au Palais des Congrès et un maillage plus étroit avec la Ligne 1 et le RER C et éventuellement le RER E dans le cadre du prolongement d'EOLE à l'ouest de la capitale.

Quid du financement ? Et c'est là où le bât blesse et la polémique enfle.

La mairie de Paris ne renonce pas à demander une participation de l'État qu'elle juge indispensable pour la réalisation des travaux.

Le Sénat a aussi plaidé dans un rapport pour un financement à hauteur de 20 % venant de l'État. L'État répliquant que la politique à mener en matière de transports collectifs en Ile-de-France doit se concentrer sur certains investissements prioritaires de grande capacité.

En attendant le début de la concertation, *dé***CLIC 17/18** a été auditionné par le cabinet Res Publica, choisi par le STIF, dans le cadre de l'étude de contexte préalable à la concertation.

Nous avons pu, lors de cet entretien, confirmer notre entière disponibilité à être partie prenante à la concertation. ■

Pratique

www.tramway.paris.fr

Nicolas de Staël, 54 rue Nollet

Qui se souvient, en passant devant le 54 rue Nollet, aux Batignolles, que vécut à cette adresse, de 1943 à 1945, Nicolas de Staël (1914-1955), l'un des peintres les plus importants du XXe siècle.

En dix années, de Staël vivra la problématique de la peinture telle qu'elle se posait durant l'après-guerre et le conflit qui divisait les partisans de l'abstraction et ceux de la figuration. Il s'imposera en créant un langage radicalement nouveau, à mi-chemin entre les deux.

Issu de la noblesse russe, d'origine balte, Nicolas de Staël naît en 1914 à Saint-Petersbourg. En 1919, sa famille émigre en Pologne. Exilé et orphelin, il se tourne très tôt vers la peinture en suivant les cours de l'Académie royale de Bruxelles.

En 1932, il fait de nombreux voyages (Espagne, Maroc, Algérie, Italie). Arrivé en France en 1938, il étudie la peinture auprès de Fernand Léger et peint alors des natures mortes et des portraits.

En 1941, il s'engage dans la Légion étrangère avant d'en être démobilisé et de s'installer à Nice. Sa rencontre avec Braque en 1943 est déterminante.

Travaillant sans relâche, il cherche à découvrir les rythmes simples de la nature et à pénétrer l'essence du réel jusqu'à l'épure, ce qui le conduit progressivement vers l'abstraction.

L'artiste brûle les planches

Durant l'été 43, quelques semaines après son retour à Paris, il s'installe au 54 rue Nollet avec sa femme Jeannine et leur enfants Antek et Anne.

L'hôtel particulier de deux étages se dresse un peu en retrait d'un assez grand jardin où poussent des marronniers et des frênes, protégé de la rue par une grille (il a, depuis lors, fait place à une école à l'architecture très 1970). Encore meublé mais abandonné depuis deux ans, il appartient à l'architecte Pierre Chareau et à son épouse qui ont vécu une décennie avant l'Armistice et leur exil aux Etats-Unis. Les époux y recevaient, entre autres, Max Ernst, Braque, Picasso, Juan Gris et Max Jacob, leur voisin du 55 rue Nollet.

Staël transforme le grand salon du rez-de-chaussée en atelier. Une vie précaire s'organise durant laquelle il se consacre entièrement à la peinture abstraite, caractérisée par des lignes géométriques entrelacées, rythmant la toile sombre.

Mais la faim et le froid sont là. Au fur et à mesure du temps, plusieurs pièces deviennent inutilisables. En effet, pour pallier la rudesse des hivers, de Staël utilise les lattes des planchers, le mobilier et même les portes pour se chauffer. Il tronçonne également les arbres du jardin.

En avril 1945, les impayés s'accumulent et la menace d'une coupure d'électricité, de gaz et d'eau se fait de plus en plus précise. La famille doit alors trouver dans l'urgence un hébergement provisoire. Nicolas et Jeannine se réfugient dans un minuscule studio à Montparnasse.

Un millier de toîles pour la postérité

En 1945, une exposition le révèle à un public d'amis.

Un an plus tard, la mort de Jeannine le plonge dans une période d'abattement. Ses peintures abstraites atteindront leur développement extrême au cours des années 1951 et 1952. Puis, il retournera à la peinture figurative (paysages, portraits, natures mortes). A partir de 1952, il passe la plupart de son temps à Ménerbes (Vaucluse), puis à Antibes.

Ses dernières peintures gagnent en fluidité et en couleurs et il produit alors quelques unes de ses meilleures toiles : Les toits, Les footballeurs, Les bouteilles dans l'atelier…

En 1954, il peint trois cents toiles sur le millier qu'il léguera à la postérité avant de se tuer, le 14 mars 1955, en se jetant par la fenêtre de son atelier, à Antibes. ■

Pratique

Sites internet

http://www.centre-pompidou.fr/education/ressources/ENS-destael-/ENS-destael.html
www.lemondedesarts.com/DossierDeStael.htm
http://fr.wikipedia.org/wiki/Nicolas_de_Staël

Bibliographie

Le prince foudroyé, la vie de Nicolas de Staël, Laurent Greilsamer, Fayard, 1998.

Musées

Musée national d'Arts Moderne (Paris), centre Pompidou, musée d'arts modernes (Troyes), musée Unterlinden (Colmar), musée des beaux-arts (Lyon), musée de Grenoble, musée de Dijon, musée Picasso (Antibes)

... ouvrez l'oeil... ouvrez l'oeil... ouvrez l'oeil...

Figures de quartier, rue Biot

Photo J-L Dieci

Photo J-L Dieci

Photo J-L Dieci

Ils sont là pour un bon moment, la girafe, la geisha, Gainsbourg...rue Biot ! Sortis de l'imagination et des pochoirs de Jef Aérosol, Jérôme Mesnager et Mosko et Associés, artistes confirmés du «street art».

Photo J-L Dieci

Photo J-L Dieci

Une initiative concertée de la galerie Ligne 13, du théâtre de l'Européen rue La Condamine, de l'étude de notaires de la rue Biot, dans le cadre de l'édition 2010 du Rififi aux Batignolles.

@ Des infos sur nos quartiers :
Batignolles, Epinettes, Grandes Carrières
www.declic1718-paris.org

En pratique
Vous connaissez une copropriété partante pour animer ainsi un mur, contactez : Catherine Botton Galerie ligne 13, 13, rue La Condamine 75017 Paris www.galerieligne13.com

déCLIC 17/18

Association des quartiers de la Place de Clichy et des avenues de Clichy et de Saint-Ouen

Bulletin d'adhésion/ ré-adhésion à retourner **3 rue Etienne Jodelle 75 018 Paris**

Nom : ……..Prénom : ……courriel : ……
Adresse : …… …… : ……

Adhère en qualité de : membre bienfaiteur cotisation versée (minimum 20 €) : ……€
membre actif cotisation versée (minimum 10 €) : …… €

Date : / / **Signature :**

Pour la bonne diffusion de nos courriers, merci de permettre l'accès à votre boîte aux lettes en précisant votre code d'immeuble : ……

Agir avec *dé*CLIC 17/18 :
diffusez ce bulletin – faites connaître le site **www.declic1718-paris.org** – faites nous part de vos idées. Merci